

# **LA REVUE** de l'Economie Sociale et Solidaire

L'ACTU locale de l'ESS revue par la Maison de l'Emploi Alès Cévennes

# Regards sur L'ESS

n°3

## ZOOM SUR

### L'illettrisme

Dispositifs et actions en faveur  
de la lutte contre l'illettrisme

## PARCOURS D'INSERTION

### L'Insertion par l'Activité Économique

Le Collectif IAE  
Gard-Lozère

## PROJETS

### Développement Durable

Pôle Territorial de  
Coopération  
Economique

## BILAN

### Clause Sociale

Un levier  
pour l'emploi



## DOSSIER

### « Contrat de Ville » L'ESS au cœur du projet urbain d'Alès Agglomération

# SOMMAIRE

## 4 LA LUTTE CONTRE L'ILLETRISME

- Acquisition des compétences de base
- L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
- CEREGARD

## 6 BILAN : LA CLAUSE SOCIALE

La Clause Sociale dans les marchés publics : un levier pour l'emploi

## 8 PARCOURS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE :

L'Insertion par l'Activité Economique : le Collectif IAE Gard-Lozère

## 12 PROJETS

Un Pôle Territorial de Coopération Economique sur Alès Agglomération : point sur l'avancement du projet

## 14 ACTUALITÉ

## 18 DOSSIER : CONTRAT DE VILLE

L'ESS au cœur du projet urbain d'Alès Agglomération

## REGARDS sur l'ESS

La Revue de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays Cévennes

Revue semestrielle éditée par la Maison de l'Emploi Alès Cévennes

**Directeur de la publication :** Cyril Laurent

**Rédactrice en chef :** Emilie Robert

**Rédaction :** Sophie Prunaretty, Emilie Robert

**Maquette et mise en page :** Emilie Robert

**Crédits photos :** Fotolia, Service Communication Ville d'Alès

**Impression :** Service Reprographie Ville d'Alès

**Contact :**

04 34 13 85 58

communication@mde-alescevennes.fr

Cette revue est tirée à 250 exemplaires.

Dépôt légal n° 2274-5378 (juin 2014)

# EDITO



## Des grands projets à l'actualité de l'ESS sur Alès Agglo

Les vacances estivales arrivent à grands pas, la chaleur s'installe mais non pas la torpeur, et avant que vous ne partiez tous vers d'autres horizons pour profiter d'un repos bien mérité, nous vous proposons le 3<sup>e</sup> numéro de notre revue « Regards sur l'ESS ».

C'est un exemplaire qui va, nous l'espérons, vous donner envie : envie de partager nos projets, envie de nous suivre dans nos découvertes. Vous trouverez ainsi dans ce numéro un article consacré au PTCE, Pôle Territorial de Coopération Economique qui a fait l'objet d'une réponse à appel à projet. En effet, la Maison de l'Emploi portera le PTCE conjointement avec la structure d'insertion la Clède et avec le soutien réaffirmé d'Alès Agglomération, l'idée étant d'avoir sur notre territoire une zone consacrée à la valorisation des déchets.

Nous évoquerons également les thèmes de la formation et des parcours professionnels destinés aux publics fragiles, comment les aider en les formant aux savoirs de base et en s'appuyant sur la clause sociale dans les marchés publics. Enfin nous ferons un petit tour par la cantine solidaire de Rochebelle.

Je profiterai de cet édito, pour, déjà, vous annoncer notre thématique de la rentrée. L'un des besoins fondamentaux de l'être humain est d'avoir un toit sous lequel héberger sa famille et son projet de vie, active ou à la retraite. Nous étudierons donc les nouveaux modes d'habitat du 21<sup>e</sup> siècle, et comment le logement en partage, le logement social et le concept de « nouvel habitat » prennent toute leur dimension, pour autant que l'on sache y réfléchir ensemble ...

Mais ça, c'est une autre histoire... en attendant nous vous souhaitons à tous un très bel été.

**Cyril Laurent**

*Conseiller municipal de la ville d'Alès, délégué à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Longévité  
Conseiller communautaire Alès Agglomération*

# EN IMAGES

Les sujets traités dans cette édition...

LA LUTTE  
CONTRE  
L'ILLETRISME  
Une priorité  
nationale



## PARCOURS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

L'insertion par l'Activité Economique :  
le Collectif IAE Gard-Lozère



## BILAN : LA CLAUSE SOCIALE

Un levier pour l'emploi

dessine moi un ptce...

UN PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE :  
UN OUTIL AU SERVICE DES ENTREPRISES POUR LA REVALORISATION ET LA GESTION DES DÉCHETS

PROJETS  
Un Pôle Territorial de Coopération Economique sur Alès Agglomération



## DOSSIER : « CONTRAT DE VILLE »

L'ESS au coeur du projet urbain d'Alès Agglomération



# La lutte contre l'illettrisme

## Compétences de base, de quoi parle-t-on ?

*Maîtriser les compétences de base c'est d'abord mobiliser efficacement les supports d'information utilisés dans les lieux publics ou l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée (notes d'information, consignes, bons de commande etc...). En d'autres termes lire et écrire de façon à être compris, s'exprimer, parler.*

**M**aîtriser les compétences de base c'est aussi savoir se repérer (lire des plans, des schémas techniques, des plannings), calculer (des quantités, des distances, des tarifs, des réductions), communiquer entre collègues, avec la hiérarchie, avec les usagers d'un service public, avec la clientèle, raisonner (comprendre rapidement, anticiper sur le déroulement d'une tâche)...

**Sensibilisée à la problématique de la levée des freins à l'emploi, la Maison de l'Emploi Alès Cévennes propose au sein de sa plateforme accueil un ensemble d'ateliers qui vont aider les personnes à progresser à leur rythme et à développer, non seulement leurs compétences en savoirs de base, mais également à construire un projet professionnel.** Autour d'un noyau linguistique (lecture, écriture et communication orale) les animateurs orientent l'apprentissage d'une part vers les compétences de base, qui regroupent des compétences mathématiques, cognitives (raisonnement logique, repérage dans l'espace,...), d'autre part les compétences liées aux technologies de l'information, à l'esprit d'entreprise, etc.

La Maison de l'Emploi Alès Cévennes est le seul acteur sur son territoire à proposer une telle offre de service

accessible gratuitement et en libre accès. Grâce à l'investissement de 18 bénévoles et à l'appui de la Ville d'Alès, d'Alès Agglomération, du Fonds Social Européen, du Conseil Départemental, de l'ACSE, de la Poste et de la Caisse d'Epargne, des personnes éloignées de l'emploi et en situation de rupture sociale et/ou professionnelle peuvent trouver à la fois un nouvel élan et l'envie de reconstruire un avenir professionnel. Sur son territoire elle agit et renforce autant que possible ses partenariats avec les acteurs de terrain afin de leur proposer un outil adapté à leurs pratiques professionnelles et à leurs publics.

Agir pour faciliter l'accès à l'emploi et à une vie professionnelle pleine et épanouissante c'est agir tout au long des parcours professionnels. La fin de la scolarité obligatoire, l'obtention d'un diplôme, un changement d'emploi, etc. sont des moments clés pendant lesquels nous pouvons renforcer les compétences de base afin de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle. Agir dans la vie professionnelle, c'est aussi agir auprès des personnes dans l'emploi qui peuvent connaître des difficultés avec les compétences de base pour consolider leurs parcours. **51 % des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi, soit 1 275 000 personnes...**

## LE PETIT ATELIER

**Le nouveau journal rédigé par les bénéficiaires de l'action de lutte contre l'illettrisme à la MdE**

The cover of the journal features several small images: one showing a crowd at night, another of people in a classroom, and others related to the topics discussed in the articles. The title 'Le Petit Atelier' is prominently displayed in large, bold letters at the top.

Le Petit Atelier, c'est un petit journal trimestriel qui est réalisé dans le cadre d'un atelier spécifique à la communication écrite. Les stagiaires reprennent l'actualité sur la base des autres ateliers : informations diverses, réflexions thématiques, ouverture sur le monde, problématiques quotidiennes... Appuyé sur leurs expériences "d'apprenti en savoirs de base", ce journal permet la valorisation du travail quotidien mais également la montée en compétence de leurs capacités à écrire. S'exprimer favorise ainsi la prise de confiance en soi.

Télécharger "Le Petit Atelier" sur [www.mde-alescevennes.fr](http://www.mde-alescevennes.fr)

# Une priorité nationale

## L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

*La lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale exigeant une action concertée des pouvoirs publics nationaux et territoriaux, des entreprises et de la société civile. C'est pour rendre effective cette priorité nationale, inscrite dans la loi d'orientation de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 que l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a été créée en octobre 2000.*

L'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme déploie son champ d'actions sur trois axes principaux : agir dans l'enseignement professionnel et l'apprentissage, agir pendant l'orientation et pour l'information, agir avec et dans les entreprises.

Il s'agit d'accompagner les élèves et les apprentis dans la vie professionnelle tout en renforçant leur socle de compétences, mais également sensibiliser et former les enseignants aux questions d'illettrisme. **Depuis 2009, une expérimentation a été menée auprès d'une cinquantaine de CFA pour renforcer les compétences de base des apprentis.** Celle-ci a permis entre autres de capitaliser les pratiques en matière de dynamisation des jeunes ou bien encore de réfléchir à l'intégration durable de la question de la maîtrise des compétences de base dans les CFA. **Une mallette "compétence de base pour les apprentis" a été créée afin d'accompagner au mieux les acteurs de ce champ.**

Beaucoup d'entreprises ayant mis en place des solutions de formation de base "lire, écrire, compter" s'appuient sur les entretiens individuels, les plans de formation, les contrats et les périodes de professionnalisation. Toutes ces actions sont imputables sur la contribution à l'effort de formation versée par les entreprises.

En ce qui concerne la formation dans les collectivités

territoriales, il faut noter que la loi du 19 février 2007 qui entraîne une réforme importante de la formation dans la fonction publique territoriale, a introduit les actions de lutte contre l'illettrisme dans la formation professionnelle des agents territoriaux. Cela revient à reconnaître que des besoins existent et qu'il faut développer des actions. **Depuis la signature de l'accord-cadre entre le CNFPT et l'ANLCI, 20 délégations régionales ont mené des actions dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme (contre 4 délégations en 2004) et 3.000 agents suivent une formation de base chaque année.** Pour agir dans l'entreprise, une méthode : partir de la situation de travail. Pour cela, **l'ANLCI propose le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle**, qui a été bâti de manière très pragmatique, en prenant appui sur l'observation des situations de travail. Il permet d'identifier le poids des compétences de base en situation professionnelle et s'efforce de faire le lien entre la tâche à réaliser et les compétences de base que la personne doit maîtriser pour pouvoir l'exécuter. C'est aussi un outil qui peut faciliter les échanges entre les OPCA et les entreprises sur les questions de la prise en charge de l'illettrisme. Des acteurs essentiels de l'emploi tels que le Pôle Emploi sont à mettre au cœur du système d'information.

# CEREGARD, un dispositif départemental

## Le Centre de Ressources pour la maîtrise des savoirs de base

L e Centre de Ressources pour la maîtrise des savoirs de base (Ceregard), créé le 21 mars 2007, est une association loi 1901 qui a pour objet de contribuer à l'amélioration de l'acquisition et de la diffusion des savoirs de base et de la langue française dans le département du Gard.

Il a pour vocation d'apporter un appui pédagogique et technique à tous les acteurs et partenaires professionnels

impliqués dans l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et/ou la formation des publics ayant besoin d'apprendre la langue française et/ou les savoirs fondamentaux. Le Ceregard est également une plateforme de soutien aux initiatives, un organe d'information, d'animation et de dynamisation du réseau gardois formé par tous les professionnels, salariés ou bénévoles, intervenant dans ces champs d'action.

## BILAN



**La clause sociale est intégrée dans les conditions d'exécution des travaux des marchés publics dans le cadre de l'ANRU, au cœur de la Ville d'Alès (Pont de Grabieux / désenclavement des quartiers)**

# La clause sociale dans les marchés publics : un levier pour l'emploi

*Les clauses sociales dans les marchés publics ont émergé dans les collectivités territoriales et ont progressivement été introduites dans le code des marchés publics depuis 2001. Elles visent à prévoir, dans le cadre des travaux ou des prestations de services prévues au contrat, la réalisation d'heures de travail d'insertion par des personnes éloignées de l'emploi.*

*Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'Etat en a fait un élément de sa politique de développement durable et l'a formalisé par une circulaire du Premier Ministre du 3 décembre 2008, qui définit la politique de « l'Etat exemplaire ».*

Le PLIE Cévenol a initié depuis 2005 la mise en place des clauses d'insertion dans la commande publique comme sur les marchés privés. Elles représentent un des leviers importants permettant d'agir en faveur de la cohésion sociale sur un territoire.

La volonté des élus sur le territoire du PLIE Cévenol a permis d'enclencher une réelle dynamique, qui se traduit par de nombreux projets et de réelles opportunités d'accès à l'emploi et la formation pour des personnes en difficultés d'insertion.

La Ville d'Alès et le bailleur social Logis Cévenol se sont engagés depuis 2006 dans une opération de rénovation urbaine. Dans ce contexte, ils ont signé, en 2008, une charte

insertion-emploi dans le cadre du conventionnement avec l'ANRU, qui a donné lieu à l'inclusion de clauses sociales. **Aujourd'hui, plus de 35 000 heures d'insertion ont été réalisées dans les quartiers prioritaires des Cévennes et des Près Saint Jean.**

La volonté des élus doit encore être renforcée sur le territoire afin de développer et diversifier la mise en œuvre des clauses sociales à l'ensemble des donneurs d'ordres et sur tous types de marchés.

Elle permettrait d'enrichir les offres vers des nouveaux secteurs d'activités (nettoyages, espaces verts, gardiennage, restauration...), et ainsi s'adresser à un public féminin.



Retrouvez toutes les publications sur la clause sociale en ligne : [www.mde-alescevennes.fr](http://www.mde-alescevennes.fr)

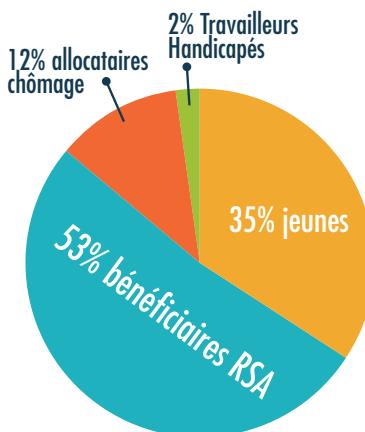
# Chiffres clés depuis la mise en œuvre de la clause sociale sur notre territoire en 2005

## Les chiffres de l'action depuis 2005

**225 000** heures réalisées  
**420** demandeurs d'emploi missionnés  
 soit **135** Equivalent Temps Plein  
**220** opérations concernées par la clause sociale  
 + de **110** entreprises mobilisées  
**50** donneurs d'ordre accompagnés

## Profil des bénéficiaires

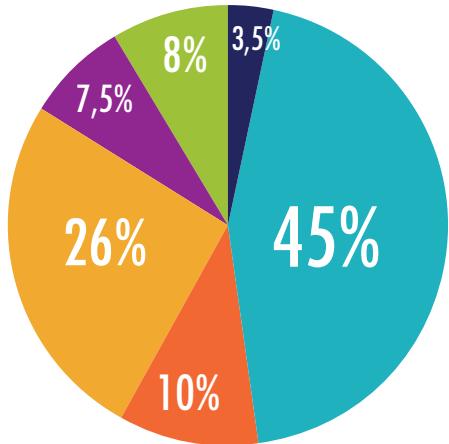
**98%** d'hommes  
**90%** ont un niveau V ou Vbis (CAP-BEP ou infra)



Répartition par territoire :

- 73% issus d'Alès Agglo
- 20% du Pays Grand'Combién
- 4% de Vivre en Cévennes
- 2% des Hautes Cévennes
- 1% de Cèze Cévennes

## Résultats en termes d'insertion



- ▲ Accès à une formation certifiante dont CACES
- ▲ Accès à une formation qualifiante
- ▲ Accès à un emploi durable (+ de 6 mois)
- ▲ Accès à un contrat aidé
- ▲ Accès à un emploi temporaire (<= 6 mois)
- ▼ Crédit d'activité

Extrait du bilan "La Clause Sociale depuis 2005 sur notre territoire" réalisé par la MdE en octobre 2014, source données : PLIE Cévenol



## Le Collectif IAE Gard-Lozère

Un collectif pour fédérer les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique de notre territoire

*Créé en 2006, le Collectif IAE Gard-Lozère s'est constitué en une association qui se propose de réunir les acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique du Gard et de la Lozère.*

L'objectif du Collectif est en priorité l'animation d'un réseau d'acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique. Il réalise également un travail de veille, d'analyse et de propositions à "la croisée des politiques d'action sociale et d'accès à l'emploi".

Anne MINGAUD, chargée de mission, apporte également à ses adhérents une information ciblée et adaptée et des espaces de réflexion et de mutualisation.

**"Nous avons été progressivement rejoints par de nouvelles structures, jusqu'à représenter aujourd'hui 80% des actions d'IAE dans le Gard : chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, et associations intermédiaires"** précise Anne MINGAUD.

"Cette volonté de fédérer les structures a porté ses fruits, aujourd'hui nous avons un nombre importants d'acteurs qui nous connaissent. Nous avons voulu un plan d'actions qui répond, au plus proche, aux problématiques de nos adhérents et des territoires sur lesquels nous intervenons. Par exemple, nous insistons sur la promotion des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) en participant aux différentes manifestations organisées par les adhérents : inauguration, portes ouvertes, marchés...".

Le Collectif IAE30-48 veille à associer son travail à celui des autres têtes de réseau représentant l'IAE au niveau régional. Il participe ainsi aux évènements de l'Économie Sociale et Solidaire afin d'intégrer ses actions dans une dynamique régionale et nationale, et enrichir sa force d'action. Anne souligne également la participation active à la dynamique inter-réseau IAE régionale et la mission d'Interpellation des élus et responsables des politiques publiques de l'Association.

Enfin, le CDIAE (Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique), où le Collectif IAE30-48 est représenté avec une voix délibérative, traite les demandes de conventionnement et de FDI (Fonds Départemental d'Insertion), avec également une mission de pilotage de l'offre de l'IAE à l'échelle départementale.

Pourtant, au-delà de ces missions techniques, **le Collectif a avant tout pour objet de faire connaître l'IAE, ses acteurs et leurs impacts, notamment en termes de plus-value économique, sociale et environnementale.**

Il réalise, dans cet objectif, des actions de sensibilisation et de communication, crée et diffuse des outils et



organise des manifestations permettant d'atteindre cet objectif.

"A ce stade le Collectif a plein de nouveaux projets" nous confie Anne, en particulier renforcer la mission de communication : à savoir, doter le Collectif IAE d'outils modernes. La réalisation d'un site web et d'une newsletter à destination des adhérents est en cours.

S'inscrivant pleinement dans les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, le Collectif IAE30-48 défend ses traditions d'échanges, de mutualisation et d'écoute en insistant sur l'importance du faire valoir et l'utilité de l'IAE.

"D'ici la fin de l'année et pour 2016, nous mettrons en place une action pour promouvoir l'IAE : nous sommes en pleine réflexion mais nous savons que **nous voulons une action qui mette en avant les salariés en insertion, leur parcours, bref remettre l'humain au cœur de l'IAE**" nous confie Anne.

"Enfin un des grands axes sera de travailler, comme nous le faisons déjà, en partenariat avec les autres Collectifs de la région : le Collectif IAE 34, la Plateforme Audoise de Mutualisation (PAM11) sur ce qui nous rassemble et peut apporter un plus à nos adhérents respectifs . L'idée centrale restant le partage d'informations, l'échange de bonnes pratiques, le montage de projets en commun". A suivre...



**Collectif IAE**  
Gard Lozère

#### CONTACT :

Collectif IAE Gard-Lozère

Maison des Initiatives - Parc Kennedy, Bât. C

285 rue Gilles Roberval - 30900 Nîmes

04 66 84 85 68

collectifiae30-48@orange.fr

**Suivez l'actualité du Collectif  
IAE Gard-Lozère et ses SIAE adhérentes  
sur leur page Facebook : collectifiaegard**

## LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ADHÉRENTES AU COLLECTIF IAE GARD-LOZÈRE

ACEE  
FAIRE  
FOR.C.E  
JARDINS DU GALEIZON  
MAS DE CARLES  
MÉMOIRES VIVES  
PASSE-MURAILLE  
RAISON DE PLUS  
SPAP INSERTION  
TEDAC  
TREMA  
LE TREMLIN  
VIGAN INTERAIDE  
SEIZE SUR VINGT  
SYNDICAT MIXTE GORGES DU GARDON  
EVI-BTI  
ABI D'OCC  
AIDAR  
AIRELLE  
ALI/CCAS NIMES  
SIDSCAVAR  
ARTOTHEQUE SUD  
ASPI  
ASSOCIATION PAYS CEVENOL  
ATOUTS FAIRE  
CALADE  
CCAS BELLEGARDE  
CCAS MARGUERITTES  
CS ST QUENTIN  
LA CLÈDE

# PROJETS



## Pôle Territorial de Coopération Economique

### Point sur l'avancement du projet sur Alès Agglomération

*A l'issue de la soirée "Regards Croisés sur deux économies" en novembre 2014 ayant eu pour thématique le PTCE, la Maison de l'Emploi Alès Cévennes, la Ressourcerie de la Clède et Alès Agglomération, appuyées dans leur démarche par de nombreux partenaires ont répondu à l'appel à projet 2015 de l'Etat pour la mise en place d'un PTCE sur le territoire...*

**D**epuis 2013, l'intégration des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) dans la stratégie de développement social, économique et territorial de l'Etat s'est notamment traduite par un premier appel à projets de soutien à l'émergence des PTCE, lequel a récompensé 23 pôles lauréats, et par leur reconnaissance dans le cadre de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014, relative à l'économie sociale et solidaire. L'article 9 de cette loi apporte une reconnaissance aux PTCE et entend soutenir leur développement. Elle donne la définition suivante des PTCE :

"Ils sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation,

de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable".

La Maison de l'Emploi Alès Cévennes, en partenariat avec la Ressourcerie de la Clède et Alès Agglomération, a souhaité se saisir de cette opportunité pour mettre en place un projet novateur et fédérateur sur son territoire. C'est pourquoi, après avoir insufflé une réflexion conjointe avec les acteurs du territoire : entreprises du secteur privé, associations, centres de formation, institutionnels et avec l'appui des techniciens d'Alès Agglomération, **la candidature à l'appel à projet 2015 a été rendue au 30 juin 2015. La réponse sera donnée en septembre 2015.**

**Le PTCE : point de départ d'une dynamique de développement durable insufflée par La Clède, la MdE Alès Cévennes et Alès Agglomération**

L'objectif de ce projet est d'actionner un levier économique dans le domaine de l'économie circulaire.

La mutualisation des coûts, des marchés, des réponses aux problématiques RH devrait permettre, à terme, le développement d'une filière du réemploi des déchets et la création d'emplois sur un territoire fortement impacté par le chômage et les inégalités sociales.

S'inscrivant dans une démarche d'innovation, de coopération et de mutualisation, le projet est porté par la Maison de l'Emploi d'Alès (MdE), autour de la création d'une filière nouvelle du traitement des déchets et du réemploi, en s'appuyant sur des collectivités territoriales, des centres de formation, des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire ainsi que des entreprises du secteur marchand.

**Ce projet est basé sur la conviction qu'au lieu de jeter, on peut réparer, recycler, réutiliser. L'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation quotidiens afin d'optimiser les ressources et de limiter les déchets. En proposant de redéfinir ce schéma linéaire pour le transformer en cycle, il faut réorganiser toute la chaîne de production. Bien maîtrisée, elle peut devenir un secteur économique porteur.**

En créant des réseaux au service de l'extension de la filière du réemploi sur le bassin, notamment en installant une ressourcerie et une déchetterie sur un même lieu dans les quartiers Politique de la Ville, le PTCE devrait produire de l'activité autour du traitement des déchets. Un des intérêts majeurs est le traitement en circuits courts qui permettra de réduire et de mutualiser les coûts pour les entreprises concernées.

La commercialisation des produits issus du réemploi à travers un magasin

mutualisé au sein d'un quartier prioritaire sera un moyen de valoriser les activités des personnes employées sur les chantiers d'insertion. Une des priorités est de favoriser l'insertion professionnelle dans les métiers de l'environnement et du réemploi ainsi que l'accès à la formation sur le site par le biais d'organismes de formation

Enfin, le PTCE facilitera l'ingénierie et la mise en réseau des acteurs impliqués, renforçant ainsi les synergies.

### **Le PTCE en lien avec une Maison de l'ESS**

La Maison de l'Economie Sociale et Solidaire, impulsée par Alès Agglomération, au sein d'un quartier prioritaire Politique de la Ville, sera un lieu de projet, de développement et de mutualisation.

La plus-value réside dans le fait qu'elle sera un lieu d'échanges de pratiques et de services pour toutes les entreprises. En effet, la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire aura pour objectif de rassembler des entreprises locales de l'ESS et des organismes de formation au sein d'un même lieu.

Ce rapprochement devrait favoriser les échanges et les partenariats et donner la possibilité de développer des perspectives de mutualisation (partage de moyens matériels : locaux, matériel, de moyens humains : administration, entretien, comptabilité, communication, des moyens immatériels : informations, des pratiques, des savoirs, espaces de réflexion ou de formation).

Il est important de donner une meilleure visibilité institutionnelle de l'ESS sur le territoire d'Alès Agglomération. C'est pourquoi le fait d'optimiser les moyens matériels et financiers pour les structures hébergées devrait susciter une synergie locale, mais surtout, à terme, inciter l'implantation de partenaires extérieurs au territoire.

Les enjeux sont de taille : favoriser la

réduction des déchets des entreprises sur le territoire d'Alès Agglomération et leur valorisation sur des filières de proximité s'inscrit pleinement dans la dynamique "développement économique et emploi" des QPV (Quartiers Politique de la Ville), avec également une ouverture sur un secteur économique en croissance et novateur.

Toute personne ou entreprise motivée par ce projet peut rejoindre le PTCE en proposant un appui ou une aide financière (:adhésion, achat de service, de matériaux, d'objets...), mais également en participant par du mécénat de compétences ou d'ingénierie de projet.

## **PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PROJET**

**Entreprises de l'ESS :** MdE / Ressourcerie La Clède / Raison de Plus / Cévennes Libres / EVI BTI / Mine de Talents / Pépinière d'Initiatives Léo Lagrange

**Entreprises :** UNIVAM / Alès Palettes / Cévennes Déchets / La Poste / Caisse d'Epargne / Réseau LEADER Alès / ERAI / SudHorizon

**Organismes de formation :** CRIF / CPCV / INFORM / Solidarnet / EMA / Leo Lagrange (création d'activité), AFPA, Réseau National des Ressourceries

**Partenaires institutionnels :** Alès Agglomération / ADEME / Conseil Départemental du Gard / Conseil Régional du Languedoc Roussillon / PLIE Cévenol / DIRECCTE UT30 / DIRECCTE LR / CRESS LR / CCI Alès Cévennes / SAEM'Alès / Pôle Emploi / MLJ

Renseignements :  
**Maison de l'Emploi Alès Cévennes**  
**04 34 13 85 55**  
**Ressourcerie La Clède**  
**04 66 86 52 67**



## Découvrez le projet “Partenariats ESS Entreprises” de la MIESS30

La Maison des Initiatives Economiques, Sociales et Solidaires du Gard est un lieu-ressources pour l'économie sociale et solidaire qui a pour ambition de faire travailler ensemble des organismes dont l'objet est l'accompagnement à la création d'activité.

**L**a MIESS30 est à l'initiative de nombreuses actions pour promouvoir et valoriser l'Economie Sociale et Solidaire dans le Gard. Les missions principales de la MIESS30 sont : animation d'une plateforme au service de la prise d'initiatives pour orienter les porteurs de projet de création d'entreprise ou d'activités ; animation d'un pôle ressources autour de la prise d'initiatives, en favorisant les échanges et en provoquant l'émergence de projet ; facilitation de la mutualisation des approches pour essaimer l'expérimentation de nouvelles pratiques

Dorian COULOMB, Chargé de Mission Partenariat à la MIESS30 répond à nos questions :

**Dorian Coulomb, l'Economie Sociale et Solidaire est un secteur en évolution, pouvez-vous nous parler de la MIESS30, pourquoi cette initiative dans le Gard et à Nîmes particulièrement ?**

Le projet partenarial est né de nouveaux comportements dûs à la nécessité d'envisager des moyens de mutualisation alternatifs dans le sens du rapprochement. Deux idées fortes nous ont conduits.

La première idée était de démontrer que l'ESS, ce n'est pas forcément compliqué, et que créer des échanges, monter des projets et trouver des partenariats peut-être simple.

La deuxième idée était de rapprocher les différents acteurs économiques, dont les entreprises du secteur classique et celles de l'ESS.

La nécessité était de mettre en place un outil souple pour rapprocher les gens et sortir du schéma que l'ESS se « nourrit » de financements publics.

Pour cela nous avons misé sur le sponsoring et le mécénat, notre projet « Partenariats ESS Entreprises » parie sur un échange de services pour 10 entreprises de l'ESS qui devront trouver un conseil, un marché et/ou un parrainage dans ou via une entreprise du secteur classique.

Ce projet s'inscrit dans un projet d'animation des partenariats locaux. En effet, la MIESS30 souhaite faciliter les passerelles entre les acteurs de l'ESS et le monde classique de l'entreprise. Par exemple l'Artothèque BARBART propose d'adhérer à la structure par un tarif adapté et d'avoir ainsi la mise à disposition d'œuvres d'art pour tout le monde : entreprises, particuliers, collectivités...

En ce qui concerne la situation de la MIESS30 à Nîmes, elle s'est imposée naturellement. Nous avions déjà des partenariats avec les collectivités territoriales et la MIESS30 a son siège dans les locaux de la Maison des Initiatives. Ce lieu se prêtait à de nouveaux projets. Nous sommes proches des axes routiers, nous bénéficions d'un réseau de partenaires déjà présents,

les locaux étaient déjà mutualisés. De plus, l'ACEGAA et Mine de Talents sont fortement impliqués dans le projet. Daoud BELAROUSSI et Sylvie CATELAN étant, respectivement, responsables de leur structure et co Présidents de la MIESS30.

### **Quels axes de progression pour ce projet ambitieux ?**

Le projet est jeune et manque, à ce stade, de communication et de réseaux d'entreprises. Nous mobilisons le partenariat par la mise en place de comités de pilotage et nous développons nos outils de communication. A ce jour nous avons créé un site web, une newsletter, une page FACEBOOK. Nous espérons nous appuyer sur nos partenaires entrepreneurs et pouvoir, à termes, établir des conventions et trouver des relais d'informations.

### **La MIESS30 a-t-elle vocation à essaimer ?**

Non, la MIESS30 a plutôt vocation à trouver des points d'appui sur les différents territoires du département et à défendre ses projets localement. Elle a surtout vocation à faire essaimer des pratiques professionnelles et les actions qui en découlent. Les 10 projets retenus sur cette session sont assez équilibrés en termes de situation géographique sur le territoire gardois. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience.

### **PROJETS RETENUS CETTE ANNÉE :**

- **Les petits débrouillards avec la création d'un «Repair Cafè» à Nîmes**
- **École des Parents et des Educateurs (EPE30) à Nîmes**
- **Maison Nature Environnement (MNE) à Alès**
- **Coop'Conseils une structure collaborative dans le domaine du tourisme solidaire**
- **BABART La valorisation de l'artothèque à Argilliers**
- **l'Association Quartier Libre et «Le Resto Dynamo» : un resto solidaire et éphémère à Nîmes**
- **Atelier NegPos : le Développement d'un FabLab : Laboratoire numérique à Nîmes**
- **UNIC Union Nîmoise d'Insertion et Culturelle à Nîmes (Valdegour)**
- **Envie Gard : développer la location de matériel électroménager reconditionné à Nîmes**
- **CouponBook, «la réduc locale et solidaire» : projet lancé à Alès**

**Découvrez les 10 projets et les opportunités de partenariats sur le web : <http://10projetspourmiess30.wix.com/partenariats>**

**La PAP (Plateforme d'Accueil des Projets) constitue un lieu disposant d'une logistique des plus performantes comprenant :**

- Un service d'accueil personnalisé
- Des locaux adaptés avec des bureaux individuels et une salle de réunion (capacité 15 à 40 personnes selon la configuration)
- Accès internet partagé avec un réseau sécurisé
- Un équipement bureautique complet, à usage mutualisé, comprenant du matériel de photocopie, de télécopie et de projection
- Accès aux exonérations Zone Franche Urbaine
- Parking gratuit
- Utilisation ponctuelle d'un ou plusieurs bureaux ou la salle de réunion avec équipements
- Co-organisation des manifestations ayant un intérêt commun évident (réunions d'information, etc.) tout en respectant la propre identité de chacun

#### LES TARIFS

	La 1/2 journée	La journée
Salle de réunion	30€	60€
Bureau	25€	50€



#### CONTACT

*Sylvie SIONG, Chargée d'accueil et d'animation  
04 66 02 41 36 • maisondesinitiatives@wanadoo.fr  
MIESS30 Parc Kennedy Bat C  
285 Rue Gilles de Roberval CS 52030 30915 Nîmes*

## Nouvelle formation à Alès à la rentrée 2015

L'Office Municipal des Sports en partenariat avec l'UFOLEP, 1<sup>ère</sup> fédération sportive multisports de France, va mettre en place une formation qualifiante pour les éducateurs sportifs à Alès dès la rentrée 2015...

**L'Office Municipal des Sports en partenariat avec l'UFOLEP, 1<sup>ère</sup> fédération sportive multisports de France, va mettre en place une formation qualifiante pour les éducateurs sportifs à Alès dès la rentrée 2015.**  
Cette formation sera validée par l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'Animateur de loisirs sportifs.

L'option choisie pour ce CQP est « Jeux sportifs, Jeux d'opposition » qui permet de maîtriser les techniques de l'Art et de l'Education par les activités physiques d'opposition, à savoir, les jeux de ballons sur petits et grands terrains et les jeux de raquettes.

Ce diplôme multisports permet d'encadrer dans de nombreux secteurs d'intervention et peut ouvrir vers les BPJEPS « APT ».

L'apprentissage sera organisé autour de huit thématiques : les publics, les structures, le projet, l'animation, la sécurité, la technique sportive, les connaissances associées.

Si votre profil est conforme aux pré-requis : titulaire du PSCI, être âgé de 18 ans, présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisir ou de compétition d'une durée minimale de 140 heures, vous pouvez vous lancer et envisager votre avenir dans un métier riche en contacts et expériences.

#### Lieux et dates de formation :

Office Municipal des Sports, rue Charles Guizot, Tamaris 30100 Alès  
Formation CQP JSJO du 2 novembre 2015 au 30 mars 2016  
Attention aux dates de retour de dossier fixée au 30 septembre et au nombre de places (12).  
Le parcours se compose de 105 heures de formation en centre et 50h d'alternance en entreprise.

#### Financements :

- Financement personnel : 1350 €
- Financement par un OPCA : 2 100 €
- 50 € de frais de dossier

#### Plus d'infos :



*Comité Départemental UFOLEP GARD  
10 rue Henri Dunant 30000 Nîmes  
06 26 85 67 85  
Ufolep30@gmail.com  
www.cd.ufolep.org/gard*



*OMS Office Municipal des Sports Alès  
Rue Charles Guizot 30100 Alès  
04 66 56 90 30*



## CouponBook, la réduc' locale et solidaire

Le premier livre de coupons de réduction solidaire sur Alès : le CouponBook

**L**e CouponBook Alès est le premier livre de coupons de réduction local et solidaire en France. Il regroupe 144 coupons de réduction à utiliser chez des prestataires de services de proximité sur le bassin alésien. **1 CouponBook vendu (au prix de 20€) = 5€ pour une association partenaire, principal canal de distribution.**

Simple d'utilisation et accessible à tous, le CouponBook contient plus de 2 000 € de réductions valables 6 mois chez des prestataires de services du bassin alésien, dans les domaines de la restauration, du bien-être, des loisirs et des services aux particuliers (coiffeurs, instituts de beauté, parcs de loisirs, canoë, sport, snacks, restaurants, services à domicile, soutien scolaire, informatique, services automobiles, permis de conduire, ...). Le livre est rentabilisé en moyenne en



utilisant 2 coupons.

Les réductions sont valables 6 mois, du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre 2015.

Le stock est limité (2 000 livres en vente pour cette première édition) et le prochain livre sortira en octobre...

Où acheter le CouponBoook ? Les habitants peuvent acheter le livre dans l'association partenaire de leur choix et choisissent donc les actions qu'ils souhaitent soutenir. Le livre est également en vente sur Internet sur le site de couponbook.fr, il suffit d'indiquer l'association que l'on souhaite soutenir et les 5€ lui seront reversés. Enfin, il est désormais disponible chez des prestataires

partenaires qui ont souhaité soutenir une association et vendent pour le compte de cette association

**Le livre vise à sensibiliser les habitants aux actions solidaires et à rendre plus visibles les actions culturelles, sociales et sportives du territoire.**

Le CouponBook n'est pas seulement un livre de coupons de réductions mais il contribue à résoudre les problématiques des différents acteurs locaux.

Il s'adresse :

- Aux prestataires de services de proximité : en devenant partenaire de CouponBook, les prestataires peuvent communiquer sans investissement auprès des

habitants en apparaissant gratuitement sous forme de coupons prédécoupés en échange d'une réduction accordée sur leur service. Les livres sont ensuite édités puis déposés auprès des associations et prestataires partenaires.

- Aux associations : les associations vendent le CouponBook auprès des citoyens et bénéficient d'une visibilité ainsi que de 5€ par CouponBook vendu afin de soutenir et développer leurs actions sur le territoire.

- Aux citoyens : en achetant ce livre, le citoyen aura accès à de nombreuses réductions pour sortir et se faire plaisir à prix réduits, et il soutiendra par ce geste l'association de son choix. Le CouponBook est en vente dans plus de 30 associations du territoire.

[www.couponbook.fr](http://www.couponbook.fr)

[contact@couponbook.fr](mailto:contact@couponbook.fr)

**Facebook : CouponBook Alès**

## Tour de France de la Finance Participative

Financement Participatif France annonce le lancement d'un 2<sup>ème</sup> Tour de France de la finance participative en septembre prochain

**D**e septembre 2014 à juin 2015, 13 étapes du 1<sup>er</sup> Tour de France de la finance participative, organisé par Financement Participatif France et Bpifrance, en partenariat avec les CCI locales et collectivités territoriales, se sont déroulées partout en France.

Au cours de chacune de ces étapes ont été présentés les enjeux et l'actualité du secteur de la finance participative (appelée également crowdfunding), des projets d'entreprises locales financées par des plateformes



de crowdfunding et des initiatives territoriales favorisant le financement participatif.

Ce sont plus de 1 300 personnes qui ont participé à ces étapes, essentiellement des porteurs de projet et des structures de l'accompagnement et du financement de projets, mais également des structures publiques, des contributeurs ou

de simples curieux.

Le crowdfunding est un outil de financement de plus en plus commun dans les stratégies de lancement et de développement des entreprises. Devant le succès des étapes et l'intérêt porté au sujet, Financement Participatif France annonce le lancement d'un 2<sup>ème</sup> Tour de France de la finance participative en septembre prochain.

Financement Participatif France est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding. Crée en 2012, l'association contribue

activement à la promotion de ce nouveau mode de financement auprès des pouvoirs publics et des citoyens. FPF compte aujourd'hui 130 membres, à la fois des plateformes de crowdfunding en don, prêt et investissement, mais également des membres de l'écosystème (structures de l'accompagnement et du financement de porteurs de projet, cabinet d'avocat, particuliers intéressés par le sujet...).

**Source :**

<http://financeparticipative.org>

## DEUX JOURS DE PLUS À LA CANTINE

Après un bilan plus que positif depuis son ouverture, la Cantine, portée par le Collectif Animateurs 30, ouvre ses portes deux jours supplémentaires par semaine le lundi et le vendredi midi et conserve toujours le mercredi midi. Elle va d'ailleurs accueillir à la rentrée 3 jeunes en service civique pour prêter main forte à l'équipe de bénévoles. Fermeture estivale du 24 juillet au 2 septembre.

**LA CANTINE**  
5 Faubourg de Rochebelle, Alès  
Réservations : 06 07 32 58 81

## NOUVEAU PRÉSIDENT POUR FACE GARD

Après 2 ans à la Présidence de Face Gard, Anne-Valérie CRESPO laisse sa place à Jean-Loup VIOLET, représentant de ERDF. Impliqué dans le bureau de l'association depuis sa création en 2009, il souhaite s'inscrire dans la continuité des actions engagées et proposer des actions coordonnées, concrètes et de proximité.

**FACE GARD**  
32 rue Robert Mallet-Stevens  
30900 Nîmes  
Tél. : 09 52 07 18 37

## SERVICES À LA PERSONNE

Le 20 septembre 2015, au cœur du marché dominical des Près Saint Jean, le Point Ressources Services Aux Particuliers du Gard ainsi que l'ensemble des structures locales de service à la personne présenteront leurs actions sous un chapiteau, dans le cadre des «Journées Gardoises des Services à la Personne».

**PR-SAP30**  
582 C Chemin de la Combe des Oiseaux - 30900 Nîmes  
Tél. : 04 66 23 32 00

## Une bio-raffinerie de Chardon en Italie

« De loin, on dirait une raffinerie de pétrole. De près aussi. La comparaison s'arrête là. Sur le site même de la raffinerie désaffectée de Porto Torres (sur la côte nord de la Sardaigne, en Italie), s'installe une bio-raffinerie dont le pétrole est le chardon, déjà cultivé sur des centaines d'hectares dans la campagne proche. Nous sommes sur le site de Matrica, la plus grande raffinerie biochimique d'Europe, construite par EN-Versalis et Novamont, une société italienne pionnière dans le domaine des bioplastiques à base végétale, 100 % biodégradables ». (Source EFFNEWS ENERGIES 77 Louis Germain).

Cette raffinerie d'un type nouveau est l'aboutissement d'une quinzaine d'années de recherches portant sur la plante optimale à utiliser, la capacité de la graine à produire une huile aux propriétés similaires à celles du pétrole dans des conditions économiques acceptables ainsi que sur la transformation, le processus de raffinage proprement dit jusqu'au matériau final, le Mater-bi.

**Le chardon est une plante endémique des Pays Méditerranéens. Il offre une alternative aux plantes alimentaires (maïs, pomme de terre, tournesol, canne à sucre et même blé ...), qui sont omni-présents à ce jour pour la fabrication des bioplastiques.**

En France le chardon n'intéresse personne. La plante y est considérée comme une mauvaise herbe nuisible à cause de sa forte prolifération, et un arrêté préfectoral en vigueur dans plusieurs départements oblige à sa destruction.

Pourtant, la plante épineuse possède des qualités réelles : elle se contente d'un sol pauvre, voire d'une friche, et se passe très bien d'irrigation. C'est sa graine qui est intéressante, une graine pour produire de l'huile dont les rendements peuvent être améliorés. Enfin sa durée de vie est de cinq à six ans, avec un pic de productivité les deuxième, troisième et quatrième années. Déjà améliorée sans aucun recours aux OGM, la plante mesure plus de 3

mètres et est entièrement exploitée : la graine pour l'huile et la farine dont les moutons raffolent, sont transformées pour produire l'énergie nécessaire au fonctionnement de la raffinerie. **Nous voilà bien dans l'économie circulaire puisque les matériaux issus de la raffinerie retourneront à la terre et que la valeur énergétique de la plante est exploitée.** Enfin, le Mater-bi offre d'autres usages à forte valeur ajoutée même s'il coûte encore 2 à 3 fois plus cher que son équivalent tiré du pétrole. Après trois ans d'expérimentation, 500 hectares de chardon géant ont été plantés sur d'anciennes terres à blé dur délaissées depuis des années, à proximité immédiate du site industriel et du port de Porto Torres. **Une culture qui donne du travail à près de 50 fermiers de la région, en coopération avec la Coldiretti, la puissante Confédération italienne des exploitants agricoles.** La réindustrialisation s'accompagne donc d'une revalorisation de zones agricoles abandonnées.

Ce projet exemplaire de bio-raffinerie à Porto-Torres n'aurait sans doute pas vu le jour sans la forte personnalité du PDG de Novamont, Catia Bastioli. Chimiste, puis biochimiste, cette scientifique de haut niveau doublée d'une gestionnaire efficace a été lauréate du prix « inventeur européen de l'année » en 2007 pour son rôle comme « catalyseur d'innovation ». Défendant le concept de bio-raffinerie de « troisième génération », intégrée au territoire, elle a un mot d'ordre : fabriquer des produits à forte valeur ajoutée utilisant des matières premières produites localement dans le respect de la biodiversité. Pour cela, il faut mettre en relation sur un territoire donné l'agriculture, l'environnement, l'éducation, la recherche et la finance. » Elle espère pouvoir installer de nouvelles bio-raffineries suivant le même concept ailleurs en Europe en Allemagne et en France, tandis qu'une usine verra le jour d'ici la fin 2015 aux Etats-Unis.

# « Contrat de Ville »

## *L'ESS au cœur du projet urbain d'Alès Agglomération*



Le 6 juillet dernier, Max Roustan Président d'Alès Agglomération, Didier Martin Préfet du Gard, et 19 autres partenaires ont signé le Contrat de Ville Alès Agglomération, qui renouvelle pour la période 2015-2020, le cadre de la Politique de la Ville du territoire.

**A**près plus d'un an d'élaboration, le Contrat de Ville Alès Agglomération a été officiellement signé en Mairie d'Alès. Au cœur des grands projets prévus dans ces quartiers, l'Economie Sociale et Solidaire tient une place prépondérante.

La co-construction étant le mot d'ordre et la clé de voûte de l'élaboration de ce contrat, les associations des quartiers prioritaires ont été mobilisées, au même titre que les habitants, pour définir les grandes lignes du futur contrat de ville. En effet, dans le cadre des «cafés participatifs citoyens» (avec les habitants) et les «cafés professionnalité» (avec les acteurs associatifs), les objectifs spécifiques liés aux thématiques prioritaires

de la Politique de la Ville et aux axes transversaux (Jeunesse, égalité Hommes / Femmes et lutte contre les discriminations) ont été identifiés et formalisés lors de la séance de qualification mutuelle.

Dans ce dossier, nous vous présenterons le nouveau cadre de la Politique de la Ville, ses piliers fondamentaux sur le territoire d'Alès Agglomération, son articulation avec les projets autour de l'ESS. Nous reviendrons sur la participation exemplaire des habitants à la construction du plan d'actions et sur la visite à Alès de Myriam El Khomri, secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Politique de la ville.

# La nouvelle Politique de la Ville

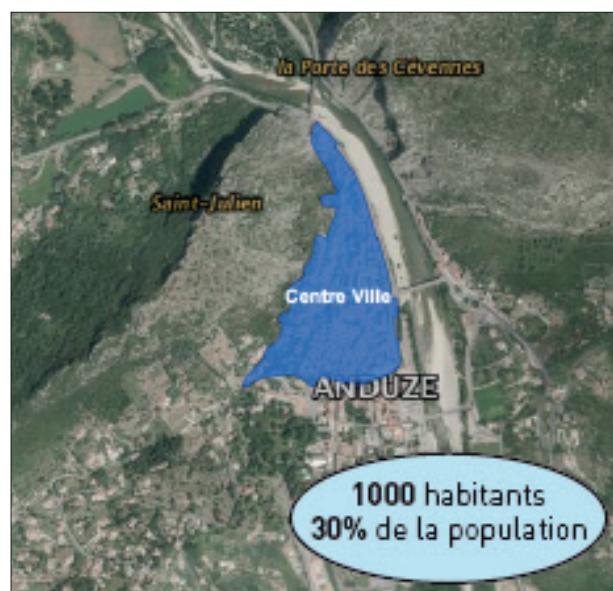
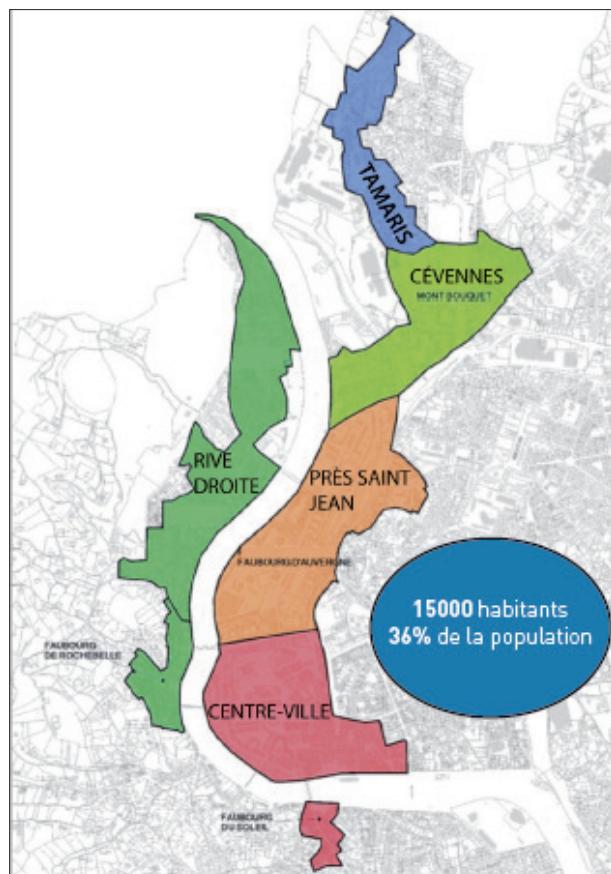
*Les contrats urbains de cohésion sociale mis en place en 2007 sont arrivés à échéance au 31 décembre 2014. La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine fixe les principes de la nouvelle politique de la ville dont les contrats de ville sont le cadre d'action pour la période 2015-2020.*

**S**on article 1<sup>er</sup> stipule que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. » Elle vise, en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, à :

- Lutter contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de pauvreté et les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales ;
- Garantir aux habitants des quartiers défavorisés l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics ;
- Agir pour le développement économique, la création d'entreprises et l'accès à l'emploi par les politiques de

formation et d'insertion professionnelle ;

- Agir pour l'amélioration de l'habitat ;
- Développer la prévention, promouvoir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux soins ;
- Garantir la tranquillité des habitants par les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance
- Favoriser la pleine intégration des quartiers dans leur unité urbaine, en accentuant notamment leur accessibilité en transports en commun, leur mixité fonctionnelle et urbaine et la mixité de leur composition sociale ; elle veille à ce titre à la revitalisation et la diversification de l'offre commerciale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Promouvoir le développement équilibré des territoires, la ville durable, le droit à un environnement sain et de qualité et la lutte contre la précarité énergétique ;
- Reconnaître et valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers ;
- Concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée. »



Alès : 5 quartiers dans la nouvelle géographie prioritaire / Anduze : 1 quartier



# Articuler développement social et économique dans les quartiers prioritaires

*L'Économie Sociale et Solidaire a été citée dans le cadre de l'écriture des Contrats de Ville comme étant le mode économique le plus adapté au développement de ces territoires.*

Deux projets structurants dans ce domaine sont proposés par Alès Agglomération :

## 1. PROJET DE CRÉATION DE LA MAISON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ce projet permettra de regrouper dans un même lieu l'ensemble des opérateurs de l'ESS dans le but de mutualiser les fonctions supports (communication, comptabilité, gestion, duplication...). L'objectif est de créer des synergies entre les acteurs, de permettre une meilleure lisibilité pour les publics et d'offrir une réponse de proximité pour les habitants de notre territoire.

## 2. PROJET DE PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE SUR LE QUARTIER DES CÉVENNES (voir article page 10) :

Création d'une déchetterie (publique et professionnelle) couplée à la ressourcerie (déjà existante) permettant une gestion intelligente et une valorisation des déchets

Ce projet contribuera à la sécurisation de plus de 40 postes d'insertion et 8 postes de salariés permanents. Cette activité permettra de valoriser et de remettre en état une partie du mobilier récupéré à la déchetterie et collecté auprès des particuliers. Le mobilier ainsi rénové sera ensuite commercialisé dans un magasin solidaire sur le quartier des Près-Saint-Jean au sein de la maison de l'ESS.

## Les 4 piliers du Contrat de Ville d'Alès Agglomération

*Le contrat de ville s'articule autour de 4 piliers et 3 axes transversaux issus de la circulaire du Premier Ministre du 30 juillet 2014.*

### 1 • Un pilier « cohésion sociale »

Avec pour objectifs prioritaires le soutien aux familles monoparentales et la solidarité entre les générations. Les actions relevant de ce pilier visent à réduire la pauvreté, à tisser le lien social et à renforcer la solidarité entre les générations. Elles s'attachent à répondre tout particulièrement aux besoins des familles monoparentales, des jeunes et des personnes âgées, catégories sur-représentées dans la plupart des quartiers en politique de la ville. Elles visent l'exercice de la citoyenneté, l'égalité réelle d'accès aux droits et la solidarité entre les générations.

Les domaines prioritaires concernent : la petite enfance, l'éducation, la prévention de la délinquance, la santé, la culture, le développement des activités physiques et sportives, l'accès aux droits et aux services, la promotion de la citoyenneté et l'apprentissage du français.

### 2 • Un pilier « cadre de vie et renouvellement urbain »

Dans l'objectif d'une amélioration tangible de la vie

quotidienne des habitants, en particulier de ceux qui résident dans le logement social. Des initiatives pourront être mises en place afin d'améliorer les relations entre la police et la population.

- Les contrats de ville programmeront les créations d'équipements, la mobilité dans le parc résidentiel et l'installation de nouvelles activités dans le quartier. Ils détailleront les initiatives prises pour l'amélioration des relations entre la police et la population. Enfin, dans les territoires éligibles au nouveau programme national de renouvellement urbain, les contrats détermineront les objectifs opérationnels de transformation du quartier et de mixité sociale. Tous les quartiers Politique de la Ville feront l'objet de réflexions et de la mise en oeuvre d'actions relatives au cadre de vie. Ce volet pourra prévoir des opérations de réhabilitation de l'habitat, des actions favorisant la mobilité, des actions de nature à progresser vers l'accessibilité universelle pour les personnes handicapées, un meilleur accès aux équipements culturels et sportifs, un dispositif de gestion urbaine de

proximité et le maintien et la création de commerces de proximité et d'entreprises sur le territoire.

- Les interventions de l'ANRU devront répondre aux objectifs fixés dans le contrat de ville. A ce titre, les futures conventions de renouvellement urbain constitueront des conventions d'application de ce contrat.
- L'accent sera également mis sur l'amélioration du cadre de vie en logement social : ce contrat devra conduire à la déclinaison, quartier par quartier, d'une charte d'engagement réciproque entre l'État, les communes et leur groupement et les organismes HLM, assurant un socle d'engagement de qualité de service. La reconduction de l'abattement de 30% de la TFPB pour les logements situés dans les quartiers prioritaires devra dans ce cadre faire l'objet de contreparties de la part des bailleurs, en matière de gestion urbaine de proximité notamment. Les contrats de ville détailleront également les conditions collectives d'habitat (concernant par exemple la propreté des parties communes des bâtiments, la maintenance des ascenseurs, l'insonorisation...) susceptibles de faire l'objet de réclamations.
- Enfin, l'élargissement de la TVA à 5,5% pour l'accession sociale à la propriété à l'ensemble des quartiers prioritaires (jusqu'à 300 mètres autour de ces quartiers) doit nourrir une réflexion sur la mixité sociale.

### **3 • Un pilier « développement de l'activité économique et de l'emploi »**

Avec pour objectif la réduction des écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires et l'agglomération de référence, en particulier au bénéfice des jeunes, et le développement du soutien à l'entrepreneuriat. Les actions relevant de ce pilier visent à :

- réduire de moitié sur la durée du contrat les écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires et l'agglomération ou la communauté de communes de référence, en particulier au bénéfice des jeunes ;
- promouvoir l'offre de travail par le soutien aux acteurs économiques, la promotion de l'initiative privée et l'attractivité du territoire ;
- lever les freins d'accès à l'emploi notamment à l'emploi dans le secteur marchand de l'économie, en particulier s'agissant des jeunes et des femmes.

**4 • Un pilier « Valeurs de la république et citoyenneté »** vient s'ajouter à la rédaction des contrats de ville, comme annoncé par Mme Myriam El Khomri, Secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville, le mardi 27 janvier. Cette décision fait suite à la mobilisation du gouvernement en réaction aux attentats du début du mois de janvier 2015.

**Les 3 axes transversaux** : Des axes transversaux guident l'élaboration des projets. Ils concernent la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention de toutes les discriminations.

## **VISITE À ALÈS DE MYRIAM EL KHOMRI, CHARGÉE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

**Le 5 mai 2015, une visite ministérielle pour continuer la rénovation des quartiers d'Alès, préfigurant le programme "ANRU 2" d'Alès**



L'État a finalisé le 4 mai, à Nîmes, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Autrement appelé "ANRU 2", cette convention concernera notamment sept quartiers d'Alès.

C'est pourquoi Myriam El Khomri, secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Politique de la ville, a souhaité venir à la rencontre des acteurs du bassin alésien. A l'Espace Jeunes du quartier des Prés-Saint-Jean, puis à l'agence Pôle Emploi Alès-Gardon, elle a notamment apprécié « de voir la mobilisation de toutes les collectivités et de tous les services de l'État sur ce territoire et au service de la population ».

L'enveloppe allouée à Alès permettra de poursuivre la rénovation des Prés-Saint-Jean et des Cévennes, débutée en 2006 (plan ANRU 1) et dans laquelle ont été investis 70,4 M€. Avec à la clé des barres d'immeubles démolies, des logements reconstruits, la quasi totalité des logements rénovés, des pénétrantes créées, de nouvelles places aménagées, etc. (Source extrait article : [www.alescevennes.fr](http://www.alescevennes.fr))



# La participation des habitants et des acteurs de la Collectivité

*La méthodologie d'élaboration du contrat de ville d'Alès Agglomération répond au processus d'élaboration du contrat préconisé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (C.G.E.T). Il a accordé une place prépondérante aux habitants et associations, forces vives du territoire et acteurs du développement et de la cohésion sociale sur les quartiers.*

**C**ette méthodologie a été adoptée à l'unanimité par les partenaires du Contrat de Ville lors du comité de pilotage du 4 décembre 2014.

Elle s'est attachée à :

- favoriser l'émergence, la conception et l'évaluation future d'un projet fédérateur, reconnu et soutenu par l'ensemble des partenaires ;
- élaborer une démarche intégrée articulant les dimensions sociales, économiques et urbaines du dispositif ;
- mettre en oeuvre dans la durée un processus mobilisateur pour les partenaires ;
- favoriser les conditions de mise en oeuvre d'une démarche d'évaluation du dispositif.

Les actions proposées dans le cadre de la programmation répondront à des « fiches actions », co-construites avec les partenaires institutionnels, les associations et les habitants du territoire, en réponse à des besoins exprimés. Ces fiches actions, assorties d'indicateurs de résultats identifiés et mesurables, doivent permettre à l'ensemble des partenaires de mesurer les impacts, la pertinence et la plus-value de l'intervention des crédits spécifiques Politique de la ville.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, renforce le principe participatif dans le cadre de l'élaboration des nouveaux Contrats de Ville en insistant sur la nécessité de mettre en place les conditions de la co-construction de la Politique de

la Ville avec les habitants. En vue de la mise en place de Conseils Citoyens, rendue obligatoire par la loi, durant l'année 2015, il s'agit, en 2015, d'initier et de mener une phase expérimentale de mobilisation des habitants des quartiers ciblés par le nouveau contrat de ville, afin d'améliorer le « vivre ensemble » dans ces quartiers, de renforcer le « pouvoir d'agir » de leurs habitants et de valoriser leur place de citoyens dans la Cité.

Cette phase expérimentale de mobilisation des habitants s'est conduite en adéquation avec les principes généraux guidant l'action des futurs conseils citoyens inscrits dans la loi du 21 février 2014 : Liberté, égalité, fraternité, laïcité et neutralité.

Soucieux de respecter le principe de neutralité, Alès Agglomération a fait le choix de confier l'animation de cette démarche à un tiers neutre à savoir Madame Anne-Françoise VOLPONI, Sociologue de l'association PASSIM, spécialiste des démarches de participation des habitants. La collectivité a souhaité n'intervenir en aucun cas dans le contenu du process.

La phase d'expérimentation s'est déployée autour de trois axes : l'initiation des habitants à la participation, l'accompagnement à l'émergence de collectifs d'habitants actifs et d'« habitants-ressources », et la formation de ces « habitants-ressources » à l'argumentation.

L'ensemble de la démarche expérimentale a permis un état des lieux des conditions nécessaires à la mise en place des Conseils Citoyens.



## Les « cafés participatifs citoyens » avec les habitants

*De novembre 2014 à mars 2015, 27 rencontres, soit 4 par quartier, ont été organisées réunissant ainsi 145 habitants des quartiers prioritaires.*

Ce travail auprès des habitants s'apparente au modèle « Café socio » déjà expérimenté sur notre territoire. Le « Café socio » est conçu comme un espace-temps d'écoute réciproque, d'échange, voire de dédramatisation. Ce format s'avère particulièrement pertinent comme « outil de liaison sociale » au cœur des territoires et des configurations perçus comme « difficiles » par les citoyens, les professionnels ou les élus.

Une séance durait à minima deux heures et était totalement libre d'accès, pour tout type de public (hors élus), sans formalisation, dans un « lieu-partenaire », ouvert sans discrimination et non stigmatisant.

La question du « vivre ensemble » constituait le cœur de l'échange, déclinée en thématiques différentes, choisies au sein du groupe et selon les priorités de la Politique de la Ville. L'objectif majeur de l'action « Café socio » a été de redonner aux acteurs locaux, en premier lieu les habitants de la cité, des outils de maîtrise de leur environnement social : partager ses interrogations et se donner le droit de poser des questions, s'appuyer sur la méthode sociologique pour mieux analyser les événements, décrypter au plus juste les informations et finalement prendre part au débat citoyen.



Cafés participatifs citoyens à Rochebelle

## Les « cafés professionnalité » avec les associations

*Sur la même période, 3 rencontres interprofessionnelles à l'échelle de l'agglomération ont réuni plus de 80 participants (acteurs associatifs, équipes pédagogiques des établissements scolaires et services sociaux du territoire).*

La 1<sup>ère</sup> séance a été consacrée à la présentation de la réforme, de la démarche de participation des habitants et aux modalités de mobilisation des habitants.

La 2<sup>ème</sup> a été consacrée à l'expression du ressenti professionnel relatif aux difficultés, déceptions, envies à travailler avec les habitants ; cette séance a été animée en toute confidentialité.

La 3<sup>ème</sup> a été consacrée au partage des observations de

ces professionnels, relatives à la vie dans ces quartiers et à la priorisation des propositions en faveur du « projet de Ville » ; La séance s'est déclinée en trois groupes thématiques selon les trois axes de travail identifiés par les partenaires associatifs, à savoir :

- renforcer la dynamique transdisciplinaire ;
- l'économique au service de la cohésion sociale ;
- la question des représentations : Analyse croisée de la pratique professionnelle.



Café professionnalité

## La « séance de qualification mutuelle »

*La séance de « qualification mutuelle » est une rencontre avec tous les professionnels engagés dans la démarche, acteurs associatifs, institutionnels et élus, tous les habitants mobilisés, et l'équipe de la Politique de la Ville.*

L'objectif de cette réunion a été de partager les réflexions et les enjeux issus des « cafés participatifs citoyens » et des « cafés professionnalité » avec l'ensemble des acteurs concernés par la Politique de la Ville, de valoriser les propositions citoyennes et professionnelles, d'en valider l'argumentaire pour abonder le Contrat de Ville, et enfin d'asseoir des Conseils Citoyens.

Ainsi, plusieurs représentants des habitants de chaque quartier concernés par la démarche, « portes paroles » du collectif de leur territoire, ont pu rendre compte de la réflexion menée en commun dans le cadre des cafés participatifs citoyens, de leur constat quant à la situation

socio-économique de leur quartier, de leur diagnostic et des pistes de réflexions et d'actions proposées dans le cadre du Contrat de Ville d'Alès Agglomération. Face aux élus du territoire, aux représentants des services de la collectivité et aux partenaires institutionnels du Contrat de Ville, dans un contexte favorable d'écoute, ils ont pu échanger sur la pertinence de leurs projets et obtenir des réponses techniques à leurs interrogations.

130 personnes ont participé à cette séance dont 60 habitants. 40 lettres de volontariat ont été signées à l'issue de la séance pour formaliser la participation des volontaires aux futurs conseils citoyens.



Séance de qualification mutuelle • 15 avril 2015

## Les « conseils citoyens »

*Dans la continuité des cafés participatifs citoyens, et en conformité avec le cadre de référence des conseils citoyens, un conseil citoyen « Alès Agglo » et six conseils citoyens locaux vont être constitués.*



*Tirage au sort Conseils Citoyens en Mairie d'Alès • 10 juin 2015 - Crédits photo : Objectif Gard*

Les conseils citoyens sont composés d'une part de représentants d'associations et d'acteurs locaux et d'autre part, d'habitants tirés au sort en respectant un principe paritaire.

Une égale représentation d'hommes et de femmes résidant dans le quartier permet tout à la fois d'embrasser l'ensemble des problématiques identifiables et d'en garantir une analyse plurielle. Elle vise en outre à favoriser la participation citoyenne de tous, femmes et hommes, jeunes, adultes et séniors au bénéfice des habitants du quartier.

Un tirage au sort a été effectué sur Alès Agglomération le 10 juin 2015. 300 habitants de l'agglomération, soit 50 par quartier, ont ainsi été tirés au sort par papier et par électronique à partir de trois sources : l'Etat-civil, les bailleurs sociaux et la Mission Locale Jeunes. S'ajoutent à ce tirage au sort les 40 volontaires qui ont déjà formalisé

leur engagement pour participer à ces conseils citoyens. Par la mise en place des Conseils Citoyens, Alès Agglomération s'inscrit dans une réelle démarche de co-construction. Véritable volonté politique, il s'agit d'assurer la bonne mise en oeuvre de ces instances citoyennes, pour casser les barrières qui opposent habituellement les habitants aux institutions. La Communauté d'Agglomération ambitionne l'exemplarité grâce à une collaboration constructive, qui redonnera son sens à la notion de « service public », aujourd'hui au centre de représentations péjoratives de la part de ses bénéficiaires.

### *Plus d'infos :*

*Pôle Ressource Politique de la Ville, Emploi, ESS  
Alès Agglomération  
04 66 91 23 22 • blandine.zimmermann@alesagglo.fr*

**Dossier réalisé en collaboration avec le Pôle Ressource Politique de la Ville, Emploi, ESS de la Ville d'Alès et Alès Agglomération (L. Roques / B. Zimmermann)**

# **Vous êtes à la recherche d'un emploi ? PRÉPAREZ-VOUS POUR REUSSIR**

**La recherche  
d'un nouvel emploi,  
ça se prépare.**

**La Maison de l'Emploi  
est à vos côtés  
pour vous informer,  
vous guider,  
vous aider...**

**Pour que vous soyez  
prêt pour réussir.**



**Notre métier : votre réussite**

**11 bis, rue Pasteur - 30100 Alès - 04 66 52 04 05  
[mde-alescevennes.fr](http://mde-alescevennes.fr)**

rene - Alès

